



## PLAN SANITAIRE lié à la prévention de la COVID-19

- **Présence lors des inscriptions :**
  - o Elles se feront à raison de cinq personnes au maximum présentes dans les locaux, personnel administratif et bénévoles compris.
- **Les masques :**
  - o Toutes les personnes devront porter un masque lors de leurs déplacements à l'intérieur ou à l'extérieur des locaux mis à disposition pour cette compétition ainsi que dans les locaux du club SNGRPC.
  - o L'organisation dispose d'un stock de masques chirurgicaux qui seront distribués à ceux qui n'en seront pas pourvus.
- **Les flacons de gel hydro-alcoolique :**
  - o Des flacons de gel hydro-alcoolique seront mis à disposition à l'entrée des locaux du club et disposés sur chaque table lors des repas.
- **Regroupement de personnes :**
  - o Tout regroupement de plus de dix personnes à l'extérieur des locaux est à proscrire.
  - o Il n'y aura aucun regroupement à l'intérieur des locaux.
  - o Lors des repas chacun portera un masque, ce masque sera retiré dès que les personnes seront assises. Le masque devra être remis lors de tout déplacement.
  - o Les tables seront pourvues de six places maximum et espacées selon les recommandations en vigueur.
  - o Lors des regroupements les mesures de distanciation physique et les gestes barrières devront être absolument respectés.
- **Assistance médicale :**
  - o Deux médecins référents seront disponibles durant la totalité de la manifestation.